



CAP - Primeur

Maîtrisez les fondamentaux du commerce de fruits et légumes pour conseiller les clients et valoriser les produits frais

- **Apprentissage**
- **CAP - Primeur**
- **Durée** : à définir
- **Modalité** : Présentiel - Distanciel / Visio
- **Tarif** : Pris en charge

Objectifs

- Réceptionner, stocker et préparer les fruits et légumes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Mettre en valeur les produits sur l'étal, assurer leur présentation marchande et participer à l'animation du point de vente.
- Accueillir, conseiller et vendre les fruits et légumes en répondant aux attentes des clients.
- Réaliser des préparations spécifiques telles que la fraîche découpe, les corbeilles et les créations artistiques simples.

Tout savoir sur l'accompagnement

Contenu

- BC01 - Approvisionnement, stockage et préparation des fruits et légumes
- BC02 - Mise en valeur et vente des fruits et légumes
- BC03 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique
- BC04 - Mathématiques et physique-chimie
- BC05 - Éducation physique et sportive
- BC06 - Prévention-santé-environnement
- BC07 - Langue vivante étrangère
- BC08 - Langue vivante (Bloc facultatif)
- BC09 - Mobilité (Bloc facultatif)

Cette formation est modulable. Vous pouvez la suivre dans son intégralité ou valider un ou plusieurs blocs de compétences à votre rythme.

Certification et diplôme

Diplôme :

CAP - PRIMEUR

Référence :

RNCP37604

Certificateur :

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Débouchés :

Le titulaire du CAP primeur exerce des emplois de vendeur en fruits et légumes, employé ou responsable de rayon fruits et légumes en moyenne et grande distribution, employé en centrale d'achat.

Retrouvez le taux d'insertion sur le site [France Compétences](#) et sur [notre site web](#).

Poursuite d'études :

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en bac professionnel

Exemple de formation :

- Bac pro métiers du commerce et le vente option A animation et gestion de l'espace commercial

Organisation et modalités

Pour qui :

- Jeune de 15 à 30 ans
- Sans limite d'âge pour personnes en situation de handicap (statut RQTH) ou avec un projet de création d'entreprise

Accès :

- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Accompagnement possible dans la recherche d'entreprise
- Entrée en formation selon calendrier centre de formation

Déroulement :

- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Formation pratique sur plateaux techniques
- Suivi pédagogique individualisé
- Organisation sur une durée adaptée à votre âge et votre parcours
- Volume de formation compris entre 100 et 420 heures
- Possibilité d'adapter la durée selon votre profil

Accessibilité :

- Un [référént handicap](#) vous accompagne dans l'analyse de vos besoins
- Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place

- Votre parcours est adapté pour sécuriser votre réussite en formation

Modalités d'évaluation :

- Épreuves écrites et/ou orales
- Mises en situation professionnelle
- Contrôle en cours de formation (CCF) et/ou examen final
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Tarifs et financement

- Formation prise en charge dans le cadre du contrat d'apprentissage.
- Financement via OPCO - Tarif horaire : 16 € / heure
- Rémunération selon âge et année de contrat

Contact & réservations

Vous souhaitez + d'informations ? Vous souhaitez vous inscrire en ligne ? Découvrez les prochaines sessions pour cette formation directement sur notre site web : <https://formation.cma-occitanie.fr/catalogue/cap-primeur-for-01605>

Les informations de cette fiche proviennent du site www.cma-occitanie.fr et sont données à titre indicatif ; elles peuvent être actualisées sans préavis. La date de dernière mise à jour de cette fiche est le : 01/10/2026. Date d'impression de ce document : 08/10/2026.

Siret : 130 027 931 00455. Consulter nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Téléphone : 3006